

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements France 12 - Etranger 18 fr.
Tunis-Constantine 10 fr.

La Mort de S. A. le Bey MOHAMED-EL-HABIB

Nous savions par l'entourage immédiat du Bey que sa santé était précaire, mais nous ne supposions pas que sa fin était si proche.

Aussi fûmes-nous fort peiné quand on nous annonça, vers 8 h. 45, par un bref coup de téléphone que le Bey venait de mourir.

Nous partageons la douleur de ses fils et particulièrement de son fils aîné, Si Azzedine Bey et de toute sa famille, et la prions d'agréer nos condoléances sincèrement émues et attristées.

Interviewé par un rédacteur de Paris-Soir, M. Lucien Saint, notre ancien Résident Général, a fait le plus grand éloge du défunt qui était un véritable ami de la France :

« — Mohamed El Habib avait un véritable attachement pour notre Président de la République qui lui rendait bien cette affection. Il avait tenu, vous vous en souvenez, à faire le portrait de M. Doumergue.

« Au moment où j'ai été désigné comme Résident Général pour succéder à M. Steeg, M. Doumergue me disait :

« Vous direz au Bey que je sais, en signant votre nomination, le chagrin que j'allais lui faire, mais devant certaines exigences, il faut savoir ignorer les raisons du cœur. »

« Avant mon départ, j'ai vu Son Altesse, au Palais de La Marsa. Il avait tenu, pour cette dernière audience, à porter le grand-cordon de la Légion d'honneur, donnant ainsi au représentant de la France le témoignage d'affection qu'il portait à notre pays.

« Samedi soir, Mme Saint avait été reçue à Tunis par Mohamed El Habib. Il lui avait exprimé tout son regret de la voir quitter la Régence, et lui avait dit notamment toute sa gratitude pour améliorer le sort des indigènes. Il lui demanda comment allaient être gérées toutes les œuvres de bienfaisance qu'elle avait créées dans la région, s'inquiétant particulièrement du sort de la Maison d'Accueil qui avait été créé à La Manouba, et où nous recueillions tous les abandonnés par leurs parents, qu'ils fussent musulmans, chrétiens ou israélites.

« Oui, vraiment, conclut M. Saint, la Tunisie et la France viennent de faire une grande perte. »

S. A. le Bey du Camp AHMED succède à son cousin

Nous connaissons de longue date S. A. Ahmed-Bey, qui vient de monter sur le trône.

C'est un charmeur qui, comme son frère aîné, l'ancien Bey Sidi Mohamed El Hadi-Bey, parle couramment notre langue, et n'aura pas besoin d'interprète pour ses entretiens avec le Résident Général.

C'est un ami de la France, et un souverain de grande distinction.

On a dit qu'à l'avènement de son frère aîné, nous avons demandé d'annexer purement et simplement la Tunisie et de servir une pension « royale » au Bey démissionnaire et à sa famille: c'est exact.

Si nous avons fait cette proposition, c'est à l'instigation de plusieurs princes qui étaient réduits à la portion congrue avec la maigre dotation qui leur était servie, et ils espéraient ainsi pouvoir couler des jours plus heureux.

Le Bey lui-même ne recevait qu'une dotation de 600.000 francs qui était insuffisante, et il en aurait eu 1.200.000 ou plus, et toutes les dotations auraient été doublées ou triplées, ce qui aurait fait l'affaire, particulièrement du prince Ismaïl, frère du Bey actuel qui s'intitulait « prince républicain ».

Au sujet de feu S. A. Mohamed El Habib-Bey, Duran, dans Tunis-Socialiste, a raconté une histoire des relations de Destrées avec lui. N'y a-t-il pas erreur de personne, et ne s'agirait-il pas plutôt du prince Ismaïl qui venait assez souvent s'asseoir en notre compagnie au Café de Tunis ou dans d'autres cafés-brasseries, où nous fréquentions ?

Nos souvenirs ne nous servent pas très bien, mais nous pensons qu'il y a erreur de personne.

Nous saluons avec joie et plaisir l'avènement de S. A. le Bey Ahmed et lui souhaitons un heureux règne, exempt de soucis et d'inquiétude sous la protection de notre grande France.

La Petite Tunisie.

BULLETIN

Fonctionnaires et autres, en mission

Le Département des Colonies a cru nécessaire de rappeler récemment, par circulaire, aux Gouverneurs des Colonies, qu'ils n'avaient pas le droit de conférer de leur autorité privée, des missions se poursuivant en dehors du territoire administré par chacun d'eux. On devra désormais, en pareil cas, en référer préalablement au Ministre.

Visiblement, cette recommandation vise les missions en France, dont certains ont abusé : en Indochine notamment, certains hauts fonctionnaires s'arrangent pour ne jamais toucher de solde de congé : une solde de mission est plus avantageuse, évidemment.

Mais il y en a aussi d'autres, par exemple celle qu'accomplit en ce moment l'honorable M. Dupont, et dont la Tunisie supporte la dépense, tout au moins celle de ses appointements.

Pourquoi ? Et comme il a le grade d'inspecteur général, le seul en Afrique du Nord, ce qui peut paraître surprenant, l'Algérie et le Maroc n'ayant que des directeurs régionaux, on voit si la dépense doit être élevée.

Alors nous demandons une fois de plus que la Syrie supporte entièrement les frais, tous les frais de cette mission, ce qui est logique et rationnel.

L'arrivée du nouveau Résident général et de Madame Manceron

La Compagnie Fermière a eu la délicate attention d'envoyer à Alger, notre grand et beau wagon-salon pour la commodité du Résident Général et de Mme Manceron.

Ce wagon-salon, aux armoiries beylicales, leur aura sans doute causé une douce joie, car tout en rappelant à Mme Manceron son pays natal, il leur aura apporté à tous deux comme le salut de bienvenue de la Tunisie.

A l'heure prévue, le train résidentiel entre en gare. Les troupes sont massées sur la Place de la Gare, les drapeaux claquent au vent, les autorités, toutes les autorités sont là sur le quai de la gare : le représentant de S. A. le Bey, les ministres le haut-personnel de la Résidence Générale, les directeurs généraux et leurs principaux chefs de service, l'armée, la Municipalité, le Grand Conseil, les Chambres de Commerce, d'Agriculture, la caude des Viticulteurs, de la magistrature, le

barreau, le haut-personnel de la Compagnie Fermière, des personnalités qui ont été en relations suivies avec le Ministre et Mme Manceron, plusieurs de nos confrères.

Le Ministre descend de wagon, et tout aussitôt, M. Gurtelin, notre vice-bourgmestre, au nom de la ville lui souhaite une respectueuse bienvenue, puis M. Manceron serre des mains et des mains et échange des souhaits et des compliments avec les uns et les autres.

La gare était magnifiquement pavée et ornée de plantes vertes ou de palmiers et on lui avait donné un sérieux coup de peinture, dont elle avait grandement besoin, soit dit en passant.

Puis la sortie s'effectue par le salon et le Ministre monte en auto respectueusement salué pendant que les troupes présentent les armes et que le canon de Sidi-bel-Hassen tire les 15 coups réglementaires.

M. Manceron se rend à la Résidence Générale par les rues Es-Sadikia, de Portugal, avenue de Carthage et Jules-Ferry, puis il se dirige vers La Marsa où Son Altesse le Bey, entouré des princes, des ministres, des hauts dignitaires attend le représentant de la France, et lui souhaite la bienvenue dans le plus pur français, car S. A. le Bey Ahmed parle admirablement notre langue.

Puis le Ministre prend congé de Son Altesse, et le cortège reprend le chemin de Tunis.

Nous arrêtons là notre récit, nos confrères quotidiens ayant donné un long compte rendu de la journée du Résident Général, et le terminerons en adressant nos respectueux souhaits de bienvenue au Ministre que la confiance du Gouvernement vient d'appeler à diriger nos destinées, et à Mme Manceron qui retrouvera ici les nombreuses sympathies, dont elle était entourée avant son départ pour s'ulat général d'Italie, mais n'empêche France.

L'attentat contre le Consulat général d'Italie

Nous ne voulons pas dramatiser outre mesure le nouvel attentat contre le Consulat de Tunis, car cela finit par devenir exaspérant que la Tunisie soit choisie pour ces manifestations explosives sinon criminelles et, sans vouloir incriminer personne, nos confrères qui acceptent la prose des antifascistes feraient bien de se montrer plus circonspects.

Que nous importe ce qui se passe en Italie, c'est affaire entre Mussolini et ses compatriotes. Si ceux-ci ne sont pas satisfaits du régime qu'ils subissent, pourquoi ne réagissent-ils pas, pourquoi ne lèvent-ils pas l'étendard de la révolte contre leur dictateur ?

L'Italie compte une quarantaine de millions d'habitants en face de 3 à 400.000 chemises noires.

Si la masse était opposée au fascisme, elle aurait bien vite fait de se débarrasser du régime abhorré. Celui-ci ne pèserait guère dans la balance.

Mais l'Italie était plongée dans l'anarchie quand Mussolini prit les rênes du Gouvernement et aujourd'hui, crainte ou soumission volontaire, l'ordre règne partout.

Le pays est calme, les démagogues sont rentrés sous terre, ceux qui au début manifestaient des craintes, ont fini par se taire devant les résultats obtenus.

Laissons donc nos frères italiens vider leurs petites querelles entr'eux, et nous éviterons les manifestations qui pourraient brouiller les cartes si la police n'arrivait pas à découvrir les auteurs de ces stupidités.

Il nous semble qu'en cherchant bien, elle doit pouvoir arriver à mettre la main au collet de ces malfaiteurs.

Quelle se débrouille, et au besoin qu'elle perquisitionne partout, où elle pense trouver les coupables, ce n'est pas le Consulat italien qui s'y opposera.

Un mauvais début pour une banque

Que la plainte de M. Jamin et consorts, de Paris, contre M. Sacazan, créateur de la « Banque Algérienne de Gestion », qui va s'installer dans notre ville, soit fondée ou non, il n'en est pas moins vrai qu'elle jette un mauvais vernis sur le futur établissements financier, dont le créateur, si l'on en croit le « Petit Parisien », vient d'être inculpé par M. Glard, juge d'Instruction près le Tribunal

de la Seine.

Voici ce que dit notre grand confrère parisien :

En raison de la plainte que nous mentionnons hier, déposée, avec constitution de partie civile, par M. Jamin, contre le banquier Elie-Gérard Sacazan, celui-ci, après avoir été entendu par M. Glard, a été inculpé de tentative d'extorsion de fonds et d'escroquerie.

« A la sortie du Cabinet du Juge, M. Sacazan a fait la déclaration suivante :

« — Ce n'est pas le parquet qui a pris l'initiative de l'affaire pour laquelle je suis cité aujourd'hui.

« La plainte émane de personnes que je n'ai jamais vues. Je suis banquier et, à ce titre, je finance les affaires qui me sont offertes et que je juge bonnes et saines. La meilleure preuve que je tiens l'affaire de la Société commerciale de la boucherie comme très bonne et très sérieuse, c'est que j'ai souscrit 19.000 actions ordinaires sur 20.000, et que j'ai également souscrit, à la troisième augmentation de capital, 4.000 actions sur 5.000. De plus, la société a chez moi un découvert de 2.500.000 francs pour ses besoins commerciaux. C'est ainsi qu'il y a quelques mois la Société commerciale de la boucherie m'a demandé une somme de 2.000.000 pour acquérir les établissements Renard et Rataf. J'ai accepté de les donner, mais cette acquisition n'a pas été conclue. J'ai fait pour cette société ce que j'ai fait pour beaucoup d'autres, une avance de fonds en vue de son développement. Je ne connais rien d'autre en ce qui concerne cette affaire. Je répète que je n'ai jamais vu M. Jamin. L'information de cette affaire sera donc vite terminée et, dès aujourd'hui, j'ai déposé moi-même, par l'organe de M^e Fernand Bertin, une plainte contre M. Jamin et consorts.

« D'autre part, M. de Mocomble, président du Conseil d'Administration de la Société commerciale de boucherie, s'est présenté spontanément chez M. Glard pour protester contre les allégations de M. Jamin, et cette société, assure M. de Mocomble, va, par l'organe de M^e Etienne Caen, déposer une plainte en diffamation contre M. Jamin. »

M. Sacazan, on l'a lu plus haut, annonce qu'il va déposer une plainte contre M. Jamin et tous autres.

Très bien, mais pourquoi a-t-il remis 400.000 francs à la « Rumeur ? »

— J'ai en peur, a-t-il dit au Juge.

— Peur de quoi ?

— Si nous avions de l'argent à confier, ce n'est sûrement ni à elle, ni à la Banque Périer que nous le confierions quand il y a tant de banques solidement établies ici qui peuvent passer à Paris tous les ordres que l'on désire.

Echos et Nouvelles

LE DEPART DE Mme LUCIEN SAINT

Nous croyons savoir que le départ de Mme Lucien Saint pour Rabat est définitivement fixé à dimanche matin, par le train de 14 h. 40.

Nous ne la laisserons pas partir sans lui dire une fois encore le souvenir impérissable qu'elle laissera en Tunisie.

Nos vœux les meilleurs l'accompagnent à Rabat.

GRANDE CEREMONIE A LA MARSA

Une importante cérémonie a eu lieu samedi, au Palais beylical, à La Marsa.

S. A. Sidi Ahmed Pacha-Bey, Possesseur du Royaume de Tunis, a conféré, en présence des autorités françaises, le titre d'héritier présomptif, le grade de général de division et le grand cordon de l'Ahed au Bey du Camp, Sidi Mahmoud El Hadel-Bey.

AU TRIBUNAL

La vacance laissée par la mise à la retraite de M. Fropp, procureur de la République, était sur le point d'échapper à un magistrat de Tunis.

Nous sommes heureux que la Chancellerie ait porté son choix sur l'honorable M. Guyot qui a derrière lui une longue et brillante carrière, soit comme magistrat au Tribunal, soit comme directeur des Services Judiciaires, poste qu'il a occupé avec distinction pendant plusieurs années.

Nous lui adressons nos félicitations les Par un oubli que nous n'arrivons pas à plus sincères.

OUBLI REGRETTABLE

de l'Agriculture de sa promotion dans la comprendre, l'écho félicitant M. Laverdet, chef de bureau à la Direction générale

Légion d'honneur, est resté sur le marbre, et le metteur en pages l'a remis à la fonte.

Nous nous excusons auprès de M. Laverdet, et le prions d'agréer nos très sincères félicitations.

le samedi 9 courant, alors qu'en Algérie on n'a aperçu la lune que dans la nuit

LE RAMADAN

Le Ramadan a commencé en Tunisie Nos ulémas se seraient-ils trompés du dimanche à lundi.

comme les années précédentes ?

La période du Ramadan marque un sérieux ralentissement dans les Administrations, autant dire que le mois ne compte pas, car ce que l'on fait représente peu de chose.

A L'ECOLE DE SMINDJA

A la suite d'incidents sur la nature desquels nous ne nous étendrons pas, pour la seconde fois, les élèves de l'Ecole d'Agriculture indigène de Smindja ont quitté leurs études, et sont venus à pied à Tunis (44 kilomètres), exprimer leurs doléances à qui-de-droit.

Comme leurs griefs paraissent fondés, espérons qu'on leur donnera satisfaction en déplaçant l'auteur responsable de leur mécontentement.

ARRESTATION A NICE

D'UN TUNISIEN

Le chasseur Jean Scemama, du 2^e B. C. A., caserné à Nice-Riquier, faisant l'objet d'un mandat d'amener du Juge d'Instruction de Tunis, en date du 25 janvier, l'inculpant d'abus de confiance, a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt.

DANS L'OUISSAM ALAOUITE

Nous avons appris avec plaisir la promotion au grade de Chevalier dans l'Ordre du Ouissam Alaouite de notre ami, M. Emile Fitoussi, attaché à la Direction de l'Intérieur.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

UNE ADJUDICATION SUSPECTE

Nous avons protesté récemment dit le « Courrier de Tunisie », contre la façon insolite de procéder à l'adjudication de la saline et des usines de Zarzis.

Nous apprenons que le banquier des adjudicataires est en posture fâcheuse, à l'Instruction, et que le Ministre de la Guerre est saisi du dossier de l'adjudication suspecte.

M. Mallarmé, l'actif député d'Alger, a en mains le dossier de cette affaire; nul doute que le droit ne triomphe bientôt d'une combinaison que nous ne voulons pas qualifier.

Nous aussi nous avons protesté dur et ferme, aussi nous réjouissons-nous de la tournure que prend cette affaire peu claire.

LES FEMMES QUI DOIVENT DE TOUTES NECESSITE ETRE JOLIES



Les femmes du grand monde, les actrices, les stars de cinéma — la beauté leur est nécessaire! Le prestige et le succès exigent un teint frais, des traits juvéniles et une peau douce et jolies. Et celles pour qui il est nécessaire d'être belles aussi bien que celles qui désirent l'être trouvent que la Poudre Tokalon est inappréciable.

La Mousse de Crème qui est mélangée à la Poudre Tokalon fait adhérer la poudre deux fois plus longtemps. S'agit d'un procédé Tokalon exclusif et breveté. Un nez brillant est banni instantanément et il est de suite remédié à toute trace d'aspect gras de la peau. Un vent violent, le froid, la pluie ou le soleil n'ont aucun effet sur la fraîche beauté et la délicatesse vraiment parfaite que dispense la Poudre Tokalon. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire c'est qu'il est impossible de la déceler sur le visage — tellement elle est légère, soyeuse et douce. Vous trouverez que les effluves légers et subtils de son parfum délicat sont infiniment attirants et enchanteurs.

N'attendez pas un jour de plus pour essayer cette poudre si différente des autres. Dans la gamme étendue des nuances de la Poudre Tokalon il y en a une qui conviendra parfaitement à votre teint naturel. Protégez votre peau — embellissez votre teint — paraissez plus jeune — employez la Poudre Tokalon. Elle est très pure. Elle est peu coûteuse. Nous vous garantissons qu'elle vous donnera entière satisfaction.

INFORTUNES BONOIS I.
Si l'on en croyait le journal l'«*Étincelle*» de Bône, la peste et le choléra seraient aux portes de cette jolie ville. Et on ne la déclare pas contaminée ! Que font donc ses autorités ? Que font les nôtres et pourquoi donnent-ils patente nette aux navires qui fréquentent le port ? Comme ce sont les marseillais qui écopent les premiers, ce sera la juste punition de leurs méfaits vis-à-vis des infortunés voyageurs obligés de passer sous leurs fourches caudines.

NOTRE RIVE...
Le numéro de février de cette excellente revue d'Alger, grand magazine de l'Afrique du Nord, nous est parvenue ces jours-ci.

Sa lecture est attachante et intéressante, aussi la recommandons-nous à nos lecteurs.

...ET LES « ANNALES COLONIALES »
Les « Annales Coloniales » font paraître chaque mois un numéro illustré. Celui de janvier inaugurerait la série en relatant les belles fêtes qui eurent lieu au Maroc à l'occasion de l'inauguration de la ligne à voie normale de Casablanca à Marrakech.

LE CHEMIN DE FER DE TEBESSA AU KOUIF ET LA FRONTIÈRE TUNISIENNE
Au nom de la Commission des Travaux Publics, M. Henri Lorin, ancien professeur au Lycée Sadiki, présente à la Chambre un rapport favorable au projet de loi déclarant d'utilité publique le chemin de fer d'intérêt général, à voie de un mètre, de Tebessa au Kouif et à la frontière tunisienne, en liaison avec la ligne de Tunis à Kalaa-Djerda prolongée. Celui-ci étant presque achevé, il faut espérer que l'ouverture tant attendue des deux côtés de la frontière, aura lieu prochainement sinon à Pâques, du moins avant les grandes vacances.

Si au Maroc on travaillait au ralenti comme ici, il aurait fallu dix ans pour construire la ligne de Casablanca à Marrakech, et il en faudrait 25 ou 30 pour construire celle de Fez à Oudjda. Ce n'est plus du travail, c'est du sabotage.

DANS LA PRESSE MAROCAINE
Nous avons reçu les premiers numéros d'un nouveau quotidien : « Le Courrier du Maroc », qui paraît à Fez, où il n'y avait jusqu'à présent que deux hebdomadaires.

Bien présenté et doté d'un service de dépêches abondant, nul doute que le succès couronnera les efforts de ses créateurs.

Nous lui souhaitons longue vie et prospérité.

BREVET TUNISIEN N° 3362
M. Jules-Aadolphe-Henri Hier, chimiste à Lyon, propriétaire du brevet tunisien d'invention N° 3362, du 27 avril 1926, relatif à : « Procédé d'agitation des liquides employés pour le dégommeage, le blanchiment et la teinture des fibres textiles, réalisant une action homogène dans la masse des fibres », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20 rue de Russie.

La femme électrique



M. Louis Forest, ayant publié dans le «*Matin*» un article sur l'électricité humaine, a reçu une lettre du célèbre professeur d'Arsonval, dont nous extrayons ce passage :
«*Tout le monde, (hommes et femmes, les femmes surtout) peut devenir électrique. C'est, en somme, l'électricité à la portée de tout le monde, comme dans le bouquin de notre ami Georges Claudé. Il suffit, pour cela, d'être très sec (pas à la façon américaine) de peau et de vêtements et de les frotter l'un contre l'autre.*»

Hein ? voyez-vous ça ? Nous pouvons devenir électriques ! Et surtout les femmes !... Ah ! posséder une femme électrique, quel rêve ! Comme ce serait pratique !

Pensez donc, pour avoir chez soi la T. S. F., il suffirait de brancher son poste sur le tuyau à gaz et le nombril de son épouse... Ce serait charmant !

Et peut-être qu'en installant un haut-parleur dans le... Hum !... Hum !... Enfin ! admettons, pour être corrects, que ce soit dans la bouche ou dans l'oreille... On arriverait peut-être à entendre le poste de Langenberg ou celui de Leipzig ! Un femme électrique, mais ce serait un bienfait pour l'humanité... Tenez, par exemple, en Amérique du Nord, au lieu d'électrocuter les condamnés à mort sur la sinistre «*chaise meurtrière*», on les électrocuterait d'une façon beaucoup plus agréable et beaucoup plus douce en les jetant tout simplement dans les bras d'une femme électrique... Au moment psychologique, une décharge de plusieurs centaines de mille volts expédierait instantanément le patient au pays des songes éternels. Et les assassins payeraient ainsi leur dette à la société... voluptueusement.

Evidemment me direz-vous, cela aurait aussi ses inconvénients. Le mari d'une femme électrique, en remplissant ses devoirs conjugaux, ne risquerait-il pas également de périr électrocuté ? Mais non, voyons, il lui suffirait de se munir d'un isolant, du caoutchouc, par exemple... Ce qui, en somme, ne serait pas si nouveau que cela... Et puis, il y aurait sans doute moyen de couper le courant à volonté... Et quel avantage pour la femme vertueuse !... Etant électrique, il lui serait facile de se protéger contre les assiduités des soupirants audacieux... Un monsieur polissant qui, voulant caresser la croupe d'une jolie femme, recevrait dans les doigts une décharge électrique, hésiterait certainement à recommencer.

On alors, c'est le cas de dire, il prendrait des gants pour renouveler son geste. L'adultère, dans de telles conditions, deviendrait un petit jeu dangereux, et on lirait très probablement à la troisième page des journaux quotidiens des faits divers de ce genre.

Mort tragique d'un Don Juan. — Un jeune avocat parisien M^r Dupont-Durant committait depuis quelque temps l'épouse légitime d'un industriel de Levallois Perret. Hier, il avait réussi à attirer la jeune femme dans sa garçonnière de la rue

de Chazelles. Mais le malheureux ignorait que Mme X... était électrique. Il a été tué sur le coup. Son cadavre a été transporté à l'Institut médico-légal, aux fins d'autopsie. Peut-être y aurait-il moins de c... sur la terre ?

Roger SALARDENNE.

LEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet
Agent Dépositaire : J. B. CURTELIN
19, rue du Maroc, Tunis. Tél. 1059

ANIS BERGER

Aperitif anisé
Claude Berger et Cie - Marseille

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches
TUNIS

Eau courante - Ascenseur

2 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges

Chauffage central - Eau courante

Souffle du Zéphyr

MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer
Jardin - Terrasse - Eau courante

J. EYMON & Cie, Propriétaires.

BREVET TUNISIEN N° 3365

La Società Italo-Americana Pel Petrolio, à Gènes (Italie), propriétaire du brevet tunisien d'invention N° 3365, du 27 avril 1926, relatif à : «*Seaue de sûreté pour bidons munis de capsule de bronze* », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20 rue de Russie.



Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

22, rue de Russie - TUNIS

Dépôt de Machines Agricoles

41, Rue Al Djazira

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

les trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia TUNIS
B. - Étant donné l'importance de vos achats nous vendons nos pianos des prix défiant toute concurrence.

Korbous

Saison du 15 novembre au 15 mai
GRAND HOTEL DES THERMES
HOTEL DES SOURCES
Cuisine et cave réputées - Cinéma - Tennis
Restaurant cacher - Établissement Thermal
Service par auto-cars
par la Tunisienne Automobile : 5, rue de Hollande

COMPAGNIE ALGERIENNE

Société Anonyme fondée en 1877
CAPITAL : 105.000.000 de Francs
entièrement versés
RESERVES : 88.000.000 de Francs

Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance

Escompte et Encaissement de tous effets

Crédits de Campagne

Prêts sur Marchandises - Envois de Fonds

Opérations sur Titres - Garde de Titres

Souscriptions - Paiement de Coupons

Location de compartiments de coffres-forts

Emission de Chèques

et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en FRANCE, et dans toutes les villes et principales Localités de l'ALGERIE et du MAROC.

EN TUNISIE :

TUNIS, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès

Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khémis, Sousse.

Correspondants dans le Monde entier

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1^{re} classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Téléphone 553

Maison de Pyrotechnie

Fondée en 1888 Téléphone 1 80

Paonessa Père & Fils

Artificiers

Inventeurs de Projectiles de Guerre

Pourvoyeurs de S.A. le Bey et de la ville de Tunis

Fabrig à Bregel - Magasin de vente : 3, rue de Bregel

Vente et location d'articles d'illumination et de décorations drapeaux français et internationaux de toutes dimensions sur demande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées

RIBUNES ET STALLS POUR FÊTES

Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hauts nouveautés. — Seul Dépôt des gants "Perrin", parapluies "Revel" et parfumerie "Arve". — Furnitures complètes pur couturières.

MÈRES-PERMETTEZ A VOS FILLES

Essayez cette nouvelle recette pour le teint — Comment elle a aidé cette jeune fille à se marier.



100.000 FRANCS DE GARANTIE

99 femmes sur 100 et des milliers de jeunes filles ont une épiderme sous-alimentée. Nous vous garantissons contre 100.000 francs que la Crème Tokalon, couleur rose, contient des éléments nutritifs spécialement préparés qui, suivant l'affirmation de sommités médicales, peuvent être absorbés par la peau fournissant ainsi des aliments aux cellules et aux tissus vivants — ces éléments nutritifs sont nécessaires à la peau pour qu'elle se débarrasse des rides, des fêlissures de l'âge, d'un teint jaune et fané et pour l'aider à reconstituer les tissus affaiblis. Madame Valdez, qui habite à Marseille, 82, Boulevard Longchamp dit : «*Pour plaire à un homme, il faut avoir un teint frais et rose. Je dois mon récent mariage principalement à l'emploi régulier de la Crème Tokalon. Elle m'a aidée en outre à gagner un prix de 10.000 francs* ». Madame Henriette Charolais, Montchanin (Saône-et-Loire) dit : «*La Crème Tokalon me rajeunit à un tel point que lorsque je me regarde dans un miroir, je crois avoir de nouveau vingt ans* ». Appliquez toujours la Crème Tokalon Aliment pour la Peau, Couleur Rose, le soir ; et la Crème Tokalon Aliment pour la Peau, Couleur Blanche, non-grasse, le matin. La Crème blanche, non-grasse, rend en outre la poudre invisible et extrêmement adhérente. Nous vous garantissons le succès dans tous les cas, sinon votre argent vous sera remboursé.

Demandez partout les apéritifs Licari

Maisons recommandées

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées exotiques — Baocara et Nizard — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

TUNISIA PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis. Des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisin et réputée à prix fixe, à la carte, ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Téléph 24.17 — 1, Rue Al-Djazira Tunis — Gros - demi gros - détail.

Belle jardinière — Vêtements et tous ce que Bconserne la Toilette pour hommes — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17 Rue d'Italie en face la poste Tunis

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

Grands Magasins de Nouveautés du «*Petit*» Paris, avenue de France - Tunis — Bram frères et Cie Pres

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX

SOUSSE-MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe

(TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements

Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change.

Location de compartiments de

COFFRES - FORTS

DÉPOT DE COLIS

PLACEMENT OR

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez M. Ange Naocache, 8, rue d'Alger à Tunis. Téléphone : 10.49.

VÊTEMENTS J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout TUNIS

Agence Générale d'Assurances LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

«*LA NATIONALEVIE* », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Lafitte - Paris

S'adresser pour tous renseignements chez M.

J. C. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n°197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et de monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

G^de DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900. Médaille vermeille Concours au Paris 1906

CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PEDELUPÉ.

c^{le} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia. Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire

— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines

3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLE T- Tunis

L'Huile qui graisse le plus

« Vacuum Mobiloil »

Marque «*GARGOYLE*»

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles - TUNIS

Télégr. Import-Tunis : Téléphon 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann

Agence de TUNIS, Place de Rome

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants-intérêts

Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires

— Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virements télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion

Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques

Vente de Poudre de l'État

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Téléphone 80 = Télec. TAIEB ELLAMTI - Sousse

GARAGE VICTORINE
12, Rue de Vesoul

Office Français Immobilier et Commercial

«*Assurances*» (27^{me} ANNÉE)

28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à

«*OFFICE FRANÇAIS*»

Machines Agricoles

R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au capital de 10 Millions de francs

entièrement versés

TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture

Catalogues et renseignements franco sur demande